

NÉGOCIATIONS SECTORIELLES NON-FERREUX : LES EMPLOYEURS BLOQUENT L'AUGMENTATION DES CHÈQUES-REPAS DE 2 EUROS !

QUELLE EST LA SITUATION ?

À l'issue du dernier tour de négociations, le 23 décembre dernier, les négociateurs se sont séparés sans accord. L'augmentation des chèques-repas de 2 euros n'est apparemment pas possible !

Il n'y a donc pas eu de cadeau de Noël pour les travailleurs. En revanche, les employeurs ont eu droit à une bonne nouvelle pour Noël : en effet, les journaux ont annoncé que l'année boursière 2025 avait été un « grand cru » pour le secteur des non-ferreux.

NOS REVENDICATIONS

Avec de tels chiffres, il est ahurissant qu'une augmentation des chèques-repas ne soit pas possible. En période de norme salariale zéro et en même temps de bons résultats, nous demandons l'augmentation maximale du pouvoir d'achat sectoriel : au moins 2 euros de chèques-repas pour l'ensemble des travailleurs du secteur !

À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS :

Le prochain tour de négociations est prévu le 12 janvier. Nous voulons parvenir à un accord le plus rapidement possible afin que vous puissiez poursuivre les négociations dans vos entreprises pour la période 2025-2026.

Faites-vous dès lors entendre dans les entreprises et informez vos collègues.

Faites pression sur votre employeur pour parvenir à un accord sectoriel.

SANS TRAVAILLEURS, PAS DE SECTEUR. SANS RESPECT, PAS D'ACCORD.

